

Initiatives ministérielles

y sommes pour quoi que ce soit dans le fait qu'elles existent. Nous avons sans contredit la responsabilité de les exploiter à notre avantage mais aussi à celui d'une collectivité plus étendue.

Je voudrais expliquer comment et pourquoi le gouvernement fédéral, autrement dit les contribuables, participe à ce projet. Plus de 5 milliards de dollars canadiens seront dépensés pour la mise en oeuvre d'Hibernia. Environ 3 milliards seront dépensés au Canada, dont 1,6 milliard pour des travaux qui seront effectués dans la province de Terre-Neuve. En plus des 5,2 milliards d'immobilisations qui seront nécessaires pour l'exploitation d'Hibernia, d'autres dépenses de 3,5 milliards s'échelonnent sur toute la durée du projet. Le projet est d'une importance extrême pour la province de Terre-Neuve et du Labrador, mais il a aussi une importance nationale.

Comme le prévoit l'énoncé de principes, le gouvernement du Canada versera au consortium, comptant, 25 p. 100 des frais admissibles avant la production jusqu'à un maximum de 1,04 milliard. Nous allons aussi garantir des prêts couvrant 40 p. 100 de ces coûts jusqu'à concurrence de 1,66 milliard de dollars. Je souhaite dire aux députés qu'il s'agit bien d'un prêt, dans le sens le plus pur du terme.

• (1200)

C'est vrai, nous aurions pu procéder autrement. Nous aurions pu en faire un projet du gouvernement du Canada ou du gouvernement de Terre-Neuve. J'entends des députés nous critiquer en disant que le projet aurait dû être entièrement payé par des fonds publics. Si le gouvernement l'avait fait, j'imagine qu'on l'aurait accusé de s'exposer à de trop grands risques, car c'est alors 5,2 milliards de dollars qui auraient été en jeu.

Si les députés examinent attentivement ce projet, ou le prêt, ils y verront la disposition sur le partage des risques aux prêteurs que nous avons intégrée au projet Hibernia, ainsi que les modalités de récupération, en fonction du prix du pétrole. Assurément, les députés doivent être réalistes et tenir compte du prix du pétrole lorsqu'il jaillira à Hibernia en 1996 peu importe ce qu'il sera, et considérer la durée d'exploitation du champ. Il faudra déterminer à ce moment-là quel sera le rendement de l'investissement.

Si l'un de nous lançait une entreprise aujourd'hui, les députés de l'opposition pourraient-ils me garantir quel en serait le rendement dans 20 ans? De toute évidence, il faut chercher à équilibrer, d'une part, le rendement financier, que nous examinons très attentivement, et

d'autre part, le besoin d'obtenir une nouvelle source d'approvisionnement.

La presse s'est un peu embrouillée pour ce qui est du coût réel des garanties sur les prêts offertes par le gouvernement fédéral. Permettez-moi de souligner que ces garanties ne sont qu'un en-cas et à ce titre, on ne s'en prévaut que si les recettes du projet ne suffisent pas à rembourser les prêts. Je puis assurer à la Chambre que le gouvernement n'aurait pas accepté d'accorder ces garanties s'il avait douté de la capacité du projet à cet égard.

La mise en valeur d'Hibernia rapportera des avantages considérables à tous les Canadiens. Ce projet contribuera grandement à accroître les approvisionnements en pétrole du Canada. J'en parlerai davantage dans un moment.

Le projet ouvre de nouvelles perspectives à notre pays. Il permettra de diversifier les approvisionnements en pétrole du Canada et contrebalancera la baisse prévue de la production de pétrole léger dans l'ouest du Canada. Grâce à une production quotidienne de 110 000 barils, Hibernia produira environ 12 p. 100 du pétrole léger canadien d'ici l'an 2000.

Les Canadiens oublient très souvent quel type de pétrole produira le projet. Je m'inquiète de la diminution de la production de pétrole léger provenant de bassins sédimentaires de l'Ouest. Quelles sont ces réserves? C'est pourquoi nous devons nous tourner vers le pétrole en place, par exemple. C'est la raison pour laquelle nous devons construire l'usine d'enrichissement de Lloydminster et utiliser du pétrole lourd, malgré la différence de prix. Pour cette raison, nous devons réfléchir sérieusement à la façon dont nous planifions les prochains projets de mise en valeur des sables bitumineux et dont nous réaliserons ces projets dans le nord du Canada. Ces projets ouvriront d'immenses perspectives aux Canadiens qui doivent remercier la Providence de leur avoir donné ces ressources en partage.

Voilà qui soulève une autre question intéressante. Les gens disent que ces 110 000 barils de pétrole sont une bien bonne chose, mais qu'ils vont de toute façon aboutir aux États-Unis. L'idée est intéressante, car les 110 000 barils seront adjugés au plus offrant, et dans l'état actuel des choses, ce serait très probablement les États-Unis.

Il y a lieu de se demander dans quelle mesure il vaut la peine de modifier notre capacité de raffinage afin de traiter cette huile qui possède une qualité cireuse très marquée. Ne vaudrait-il pas mieux au contraire se procurer à l'étranger ces 110 000 barils, qui nous arrivent de Portland, État du Maine, et que nous envoyons à diverses raffineries de l'est du Canada jusqu'à Montréal? C'est là